

OFFRE DÉCOUVERTE L.BOX LD – MODALITES DE L’OFFRE

1 - Offre pour l’attribution gratuite d’une L.Box LD après achat d’un électrificateur Lacmé Connect’LD. L’offre est limitée à une participation par foyer ou par exploitation (un nom, une adresse email et une seule domiciliation). Elle est réservée aux personnes physiques âgées de 18 ans et plus ayant acheté un électrificateur Lacmé Connect’LD dans la limite de 1000 pièces pour le marché européen. L’attribution se fait sur la base « premier arrivé premier servi » selon l’ordre d’arrivée des formulaires complets et valides, ainsi que d’un quota par pays.

Cette offre promotionnelle est ouverte au 1^{er} janvier 2024 et se termine le 31 décembre 2024.

2 - Pour bénéficier de cette offre, le consommateur doit :

- Remplir le formulaire en ligne (URL - <http://lc1.fr/flb>).
- Tous les champs obligatoires doivent être renseignés.
- Cocher la case relative à l’acceptation des présentes modalités de l’offre.

Les éléments à téléverser (facture d’achat, photo du numéro de série de l’électrificateur Connect’LD) doivent être lisibles.

3 - Une fois sa demande envoyée et sous réserve de validation des pièces justificatives, le demandeur reçoit un e-mail dans les 15 jours ouvrés pour l’informer de sa désignation -ou non- comme bénéficiaire d’une LBOX LD gratuite.

4 - En cas de désignation : le bénéficiaire reçoit sa L.Box LD directement de Lacmé SAS dans les 30 jours ouvrés à compter de la réception du mail précité, sous réserve de la disponibilité du produit (ce délai sera en général inférieur mais pourrait ainsi l’excéder).

5 - Aucune compensation de quelque sorte que ce soit n’est possible pour cette offre. Lacmé se réserve le droit d’écourter, de proroger, de modifier ou d’annuler l’opération en cas de circonstances imprévues sous réserve d’en avoir au préalable prévenu les bénéficiaires potentiels par un message approprié sur le formulaire en ligne. Ceci ne pourra remettre en cause les droits des bénéficiaires ayant reçu un mail les informant qu’ils ont acquis cette qualité.

6 - Les données communiquées à Lacmé pour demander à bénéficier de l’offre promotionnelle ne sont pas communiquées à des tiers, sauf si elles participent directement au service rendu par Lacmé et seulement pour le bon fonctionnement du service. Les éventuels tiers sont contractuellement engagés avec Lacmé dans ce sens, y compris par un engagement strict de confidentialité et de non-divulgateion des données. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur, au Règlement no 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) du 27 avril 2016 et à la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, vous disposez d’un droit à l’information, d’accès, de rectification, d’effacement de vos données, d’un droit à la limitation du traitement, d’un droit à la portabilité, d’un droit d’opposition à la prospection commerciale, y compris le profilage, d’un droit d’opposition pour motifs légitime, d’un droit d’introduire une réclamation auprès de la CNIL et d’un droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès en vous adressant par courrier à l’adresse suivante : Lacmé, Les Pelouses, Route du Lude 72200 La Flèche, accompagné d’une copie d’un titre d’identité en cours de validité. Le consommateur peut obtenir communication, sous une forme accessible, des données le concernant.

7 - Toutes les informations mentionnées dans le présent document constituent les modalités de l’offre, à l’exclusion de toute autre information contenue dans tout autre document. Le bénéfice de cette offre promotionnelle est soumis à l’acceptation préalable par chaque demandeur de ces modalités, en cochant la case prévue à cet effet.

8 - L’application LBOXLD n’est pour le moment compatible qu’avec les smartphones fonctionnants sous Android. La version iOS sera disponible dans le courant de l’année 2024.

9 - Les présentes Modalités sont soumises à la loi interne française. En cas de conflit entre Lacmé et l’acheteur, les Tribunaux de la Sarthe sont seuls compétents pour en connaître, sauf si les règles obligatoires attributives de compétence juridictionnelle prévoient autrement.